



Rougeole : l'épidémie diminue graduellement

5 mois après l'apparition des premiers cas, l'AViQ fait le point sur la situation de la rougeole. Bonne nouvelle : l'épidémie diminue graduellement !

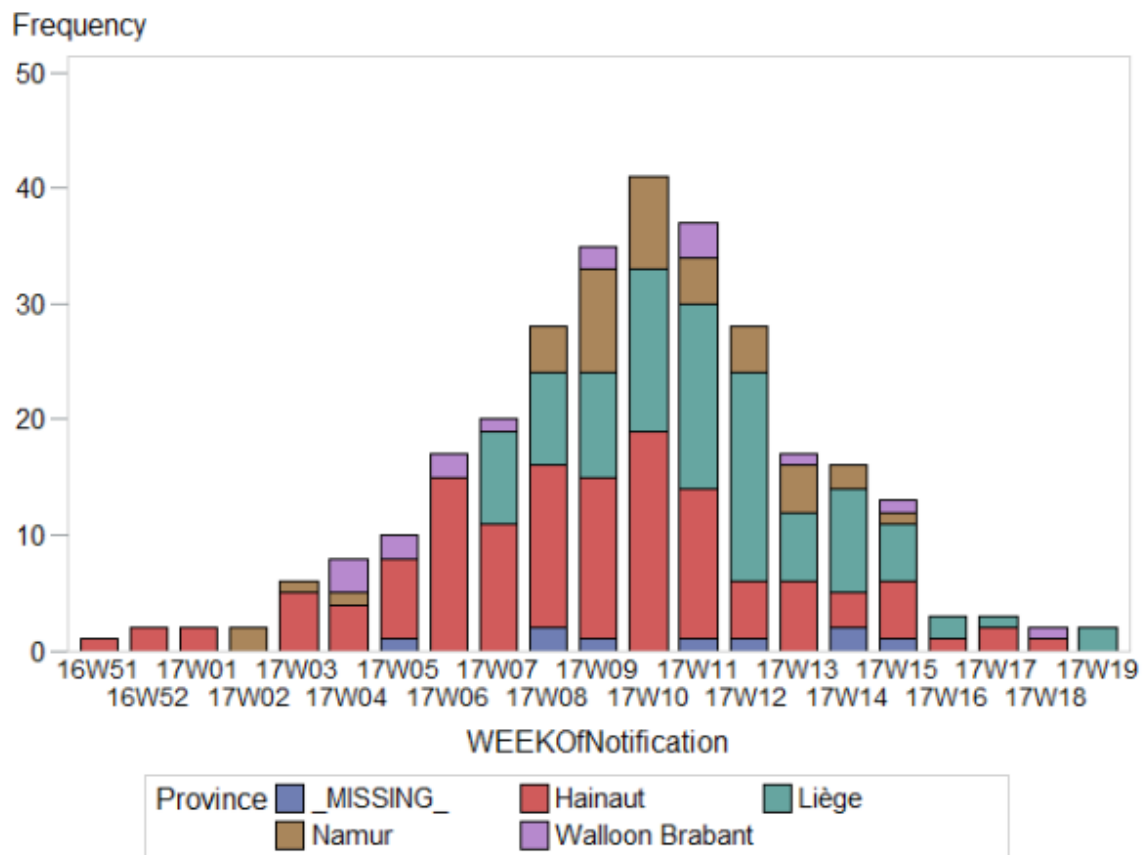
Les conseils restent toujours d'actualité : vérifiez si vous êtes vaccinés !

Le point sur la situation

L'épidémie a débuté mi-décembre par la déclaration d'un premier cas. Ensuite, le nombre de cas déclarés a augmenté jusqu'à atteindre un pic de 40 cas la semaine 10 (début mars) pour ensuite diminuer graduellement.

Au 08/05/2017 inclus, un total de 293 cas de rougeole a été signalé à la cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AViQ.

De ces 293 cas déclarés, 115 ont été hospitalisés et aucun décès n'est à déplorer.





Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIQ

mai 2017

Un geste solidaire

La majorité des cas (89%) déclarés n'était pas vacciné (31%) ou ne connaissait pas son statut vaccinal (58%).

La vaccination est importante pour soi mais aussi pour les autres personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être vaccinées (immunodéprimés, enfants de moins d'un an, femmes enceintes).

Pour rappel, deux doses de vaccin offrent une protection très élevée à vie. Ces vaccins sont généralement administrés à un an et à 11/12 ans. Cependant, 25% de la population n'a pas fait le rappel qui offre une protection à vie.

Pour en être certain de son statut vaccinal, il est important de **vérifier sa carte de vaccination ou de faire une prise de sang pour connaître son immunité face au virus.**

En cas de suspicion de rougeole (fièvre, éruption sous forme de tâches rouges, rhume, conjonctivite ou toux), évitez les salles d'attente et prenez rendez-vous rapidement avec votre médecin traitant.

La rougeole est une maladie à déclaration obligatoire dès suspicion. Tout cas suspect doit être impérativement déclaré **par le médecin** à la cellule de surveillance des maladies infectieuses de l'AViQ afin que celle-ci puisse coordonner les mesures de prévention rapidement.

Contact Presse : Sarah LEFEVRE, chargée des relations presse
sarah.lefevre@aviq.be, 0470/226.072.